

Ville de
Pont-Rouge



POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE





« Nous sommes tous reconnaissants envers notre mère, la Terre, car elle nous donne tout ce dont nous avons besoin pour vivre. Elle supporte nos pieds alors que nous marchons sur elle. Nous sommes heureux qu'elle continue à prendre soin de nous, comme elle le fait depuis le début des temps. »

- Action de grâce Haudenosaunee
(de la Confédération iroquoise)

TABLE DES MATIÈRES

MOT DU MAIRE	2
Axe 1 : Protection de l'eau potable	3
Axe 2 : Gestion des eaux usées et pluviales	3
Axe 3 : Agriculture et relation à la terre	4
Axe 4 : Aménagement du territoire	4
Axe 5 : Gestion des matières résiduelles	5
Axe 6 : Actions de l'administration	5
CONCLUSION	6

MOT DU MAIRE



Chères citoyennes,
Chers citoyens,

C'est avec grand plaisir que nous vous présentons la politique environnementale de la Ville de Pont-Rouge. Dans le contexte actuel, il était plus que nécessaire de mettre à jour les objectifs à atteindre en matière d'environnement. Le conseil municipal a adopté une vision dans laquelle il propose des solutions qui auront un impact rapidement sur notre communauté.

Cette politique environnementale orientera les décisions et les actions municipales pour les prochaines années. Annuellement, nous nous engageons à réaliser un bilan des actions réalisées pour assurer que nous soyons sur la bonne voie.

Cette politique est une invitation à toute la population à agir et à faire équipe avec l'administration municipale pour préserver la qualité de l'environnement de notre territoire et ainsi leur qualité de vie.

La réussite de cette politique tient à l'implication des élus, des fonctionnaires, des citoyens et des entreprises. Je vous invite à découvrir cette nouvelle politique pour mieux en connaître les grands axes et les objectifs, et vous en imprégner.

Le maire,
Mario Dupont

AXE 1

PROTECTION DE L'EAU POTABLE

L'eau est une richesse naturelle qu'il faut chérir et protéger. La population pontrougeoise jouit d'une chance inouïe par la présence de sources souterraines d'une eau potable de haute qualité sur son territoire. Il faut toutefois apprendre à bien l'utiliser et en apprécier chaque goutte.

Diminuer la consommation et le gaspillage d'eau potable

Objectifs	2023	2024	2025	2028
Fournir aux citoyens des récupérateurs d'eau de pluie à coût diminué	Été			
Diminuer les périodes d'arrosage autorisées	Été			
Inciter la réduction de l'utilisation de l'eau potable avec un règlement sur les compteurs d'eau pour les immeubles non résidentiels	»»	»»	🎯	

AXE 2

GESTION DES EAUX USÉES ET PLUVIALES

Le territoire de plus de 120 km² de la Ville de Pont-Rouge est bordé de terres agricoles fertiles, de majestueuses forêts et de nombreux cours d'eau, dont les rivières Jacques-Cartier et aux Pommes. Il est essentiel d'établir une bonne gestion des eaux usées et pluviales que nous produisons pour que celles-ci n'affectent pas l'environnement qui nous entoure.

Contrôler les rejets d'eaux usées et pluviales dans les cours d'eau

Objectifs	2023	2024	2025	2028
Minimiser ou éliminer les débordements des eaux usées dans les cours d'eau	»»	En continu		»»
Favoriser l'absorption naturelle des eaux et ralentir l'écoulement pluvial dans le réseau de la Ville	»»	En continu		»»
Séparer le réseau pluvial du réseau sanitaire lors de la réfection d'infrastructures	»»	En continu		»»

AXE 3

AGRICULTURE ET RELATION À LA TERRE

La Ville de Pont-Rouge désire poser des gestes qui permettront à la population d'avoir accès à une alimentation locale et que celle-ci prend plaisir à encourager une agriculture saine et durable.

Reconnaître la terre comme source de notre alimentation

Objectifs	2023	2024	2025	2028
Autoriser la présence de jardins en façade	🎯			
Compléter la forêt nourricière au parc du Verger	🎯			
Favoriser l'accès au compost	»»	En continu		»»

AXE 4

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Tout en poursuivant l'essor du développement résidentiel et le dynamisme économique, la Ville de Pont-Rouge veut concevoir une ville adaptée aux besoins des citoyens tout en étant respectueuse de son environnement.

Assurer une occupation du territoire en harmonie avec l'environnement

Objectifs	2023	2024	2025	2028	
Augmenter le nombre d'arbres distribués ou plantés annuellement par la Ville		100 arbres par année			
Poursuivre le remplacement de l'éclairage de rue sur le territoire par des lumières DEL	»»	»»	»»	»»	🎯
Poursuivre le remplacement de l'éclairage des équipements récréatifs par des lumières DEL	»»	En continu		»»	
Réduire l'utilisation extérieure des engrais et pesticides par la Ville afin de favoriser la biodiversité	»»	En continu		»»	
Prévoir des infrastructures pour le déplacement des piétons et des cyclistes dans les développements futurs de la Ville	»»	En continu		»»	

AXE 5

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Le meilleur déchet, c'est celui que l'on ne produit pas. La Ville de Pont-Rouge veut se doter d'outils réglementaires et sensibiliser la population pour l'amener à consommer différemment et à adopter de nouveaux comportements écoresponsables.

Diminuer l'impact de la consommation sur l'environnement

Objectifs	2023	2024	2025	2028
Sensibilisation de la population au principe de Zéro Déchet	🎯			
Interdire la distribution d'articles de plastique à fin alimentaire (ustensiles, pailles, couvercles, etc.) à usage unique sur le territoire		Janvier		
Interdire la distribution des sacs de plastique d'emplettes dans les commerces de détail sur le territoire		Janvier		
Interdire la distribution d'emballages d'articles publicitaires non sollicités sur le territoire	🎯			
Subventionner l'achat de couches lavables et de produits d'hygiène réutilisables afin d'amorcer un changement dans les habitudes citoyennes	🎯			
Favoriser la réutilisation de biens entre les citoyens en supportant le Grenier des trouvailles	»»»	En continu		»»»

AXE 6

ACTIONS DE L'ADMINISTRATION


Comme administration municipale, la Ville de Pont-Rouge veut agir comme leader en matière environnementale par la mise en place de bonnes pratiques et en inspirant les citoyens à réaliser des changements dans leurs comportements.

Agir en tant que leader et poser des gestes porteurs des valeurs auxquelles adhère l'organisation municipale

Objectifs	2023	2024	2025	2028
Cesser l'utilisation des produits à usage unique	🎯			
Remplacer les équipements et véhicules à essence vétustes pour des options électriques	»»»	En continu		»»»
Convertir les bâtiments utilisant du mazout à un système énergétique moins polluant lors de leur réfection	»»»	En continu		»»»
Offrir des activités éducatives aux enfants (bibliothèque et camp de jour) abordant les enjeux environnementaux	»»»	En continu		»»»
Sensibiliser les employés aux enjeux environnementaux pour les amener à adopter des comportements plus verts	»»»	En continu		»»»

CONCLUSION

Cette politique est un bel exemple d'engagement et a été élaborée dans une perspective de développement durable, elle vise un ensemble de changements comportementaux pour mieux préserver l'environnement et préserver la qualité de vie de la population. Cette dernière permet d'identifier une orientation commune à l'action, mais ne saurait prétendre tout englober. Penser « vert », c'est envisager des changements de toutes sortes dans son quotidien. Si certains gestes peuvent être posés dans l'immédiat, d'autres vont se faire plus graduellement et requerront du temps.



« Nous remercions toutes les eaux du monde d'avoir éteint notre soif et de nous avoir donné de la force. L'eau est la vie. Nous connaissons son pouvoir sous de nombreuses formes: cascades et pluies, brumes et ruisseaux, rivières et océans. »

- Action de grâce Haudenosaunee
(de la Confédération iroquoise)